

REVISION DU PANIER NON-ALIMENTAIRE DE DEPENSES MINIMUM MULTI-SECTORIEL

Juillet 2023
HAITI

INTRODUCTION

Le projet de révision du **Panier non-alimentaire de Dépenses Minimum Multi-sectoriel** (PDMM, ou MEB – Minimum Expenditure Basket en anglais) pour les ménages les plus vulnérables en Haïti a pour but de renforcer la coordination des acteurs sectoriels par le biais des actions suivantes :

- Soutenir la mise en place de programmes de transferts monétaires intégrés et multisectoriels ;
- Améliorer l'analyse de la capacité des ménages à répondre à leurs besoins de base ;
- Permettre à l'Initiative Conjointe du Suivi des Marchés (ICSM) de faire le suivi de ce PDMM révisé et mis-à-jour par rapport à l'évolution du contexte en Haïti.

La révision du PDMM s'est réalisée à partir de la complémentarité des définitions d'un **PDMM d'urgence**, incluant à savoir les besoins essentiels des ménages à la suite d'une catastrophe naturelle ou d'un incident de protection, et par celle d'un **PDMM de crise prolongée**, incluant les besoins en dehors de ces périodes d'urgence. A noter que le PDMM d'urgence ne se réfère pas à un panier minimum d'articles de survie (Survival Minimum Expenditure Basket), mais uniquement au panier de dépenses nécessaires aux ménages dans le cas d'une urgence, notamment lors d'une catastrophe naturelle ou d'incident de protection survenant en Haïti. Ce panier d'urgence peut notamment prendre la forme de transfert en cash en une seule fois, mais n'a pas vocation à être utilisé à des fins de transferts récurrents. Par conséquent, le PDMM d'urgence ne pourra être utilisé afin de couvrir les besoins de survie des ménages en dehors du contexte de catastrophe naturelle/incident de protection.

Chacun de ces deux paniers comporte une **composante mensuelle et une composante ponctuelle**, qui correspondent à la fréquence de besoins des ménages, et qui permettront ensuite l'établissement de la fréquence des transferts monétaires suffisants à couvrir ces besoins de base. Les composantes ponctuelles ont été pensées de manière annuelle ou ad hoc dans le cadre du panier d'urgence.

Par ailleurs, cette révision du PDMM se réalise conjointement à la **révision du panier alimentaire** effectuée par la **Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) en Haïti**, raison pour laquelle ce projet vise à réviser uniquement la composante non-alimentaire du PDMM. Ce projet de révision a été réalisé avec le soutien du Groupe de Travail sur les Transferts Monétaires (GTTM), et grâce à la coordination du Programme Alimentaire Mondial (PAM) et de la Direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire européennes de la Commission européenne (ECHO). Sa mise en place a été possible également grâce au soutien de Concern Worldwide.

Méthodologie

Une approche qualitative à travers des groupes de discussion

Cette approche qualitative a consisté en la réalisation de cinq **groupes de discussion** (un par localité) mixtes hommes-femmes, majeurs uniquement, avec des ménages, en milieu urbain et en milieu rural, sélectionnés selon des critères socio-économiques visant à enquêter des ménages se situant tout juste au-dessus du seuil de pauvreté. Dans ce sens, les profils sélectionnés sont des bénéficiaires de programmes de transfert monétaire. Pour ce faire, REACH a utilisé les données issues des listes de ciblage du Système d'information du ministère des Affaires Sociales et du Travail (SIMAST) et des ONGs opérant dans les zones concernées. Afin de répondre à des contraintes opérationnelles, sécuritaires et temporelles, les groupes de discussion ont été conduits dans cinq communes issues de cinq départements :

- **Port-au-Prince**, dans le département de l'Ouest (10 participants) ;
- **Cap-Haïtien**, dans le département du Nord (8 participants) ;
- **Jérémie**, dans le département de la Grand'Anse (8 participants) ;
- **Maniche**, dans le département du Sud (8 participants) ;
- **Sainte-Suzanne**, dans le département du Nord-Est (8 participants)

Les communes dans lesquels se sont déroulés les groupes de discussion ont été identifiées afin de refléter dans une plus ample mesure le milieu urbain (Port-au-Prince, Cap-Haïtien, Jérémie) et dans une moindre mesure le milieu rural (Maniche, Sainte-Suzanne); une part croissante de la population haïtienne étant localisée dans les zones urbaines¹.

Les départements ont été identifiés sur base des résultats de l'Évaluation Multi-Sectorielle des Besoins (MSNA), mise en place par IMPACT Initiatives à travers son initiative REACH en 2022, dans les endroits où les ménages ont rapporté le plus de besoins insatisfaits, ainsi que selon les contraintes logistiques et sécuritaires. Par ailleurs, la présence d'un marché et le type de milieu – urbain ou rural – ont permis l'identification des communes au sein des départements.

RESULTATS CLES

BESOINS DE BASE ET DEPENSES PRIORITAIRES

Les principaux besoins de base, hors nourriture, rapportés par les participant.es aux cinq groupes de discussion concernent **l'hygiène, le logement et la santé**. De plus, les **besoins de liquidités** ont été évoqués dans tous les groupes de discussion, à part Port-au-Prince. A Maniche, les participants ont aussi mis la lumière sur le **besoin d'accès à l'emploi et à des sources de revenus**. Le besoin d'accès à l'eau pour des tâches de nettoyage et pour boire a également été mentionné dans quatre groupes de discussion (Port-au-Prince, Jérémie, Sainte Suzanne, Cap Haïtien). À noter que les participants de **Port-au-Prince** ont fait mention **au besoin de se vêtir** comme étant un besoin de base, ce qui diffère des autres communes. De manière répétée, dans chaque commune, les participant.es ont rapporté une incapacité à satisfaire les besoins de base de leur ménage. D'autres besoins ont été évoqués comme prioritaires **comme l'accès à l'éducation** qui a été mis en évidence par les répondants interrogés à Sainte Suzanne, Port-au-Prince et au Cap Haïtien, mais aussi l'accès à des services de transport et le **développement d'infrastructures routières** soulignés par les participants à Port-au-Prince et au Cap Haïtien. **L'accès à des services de communication** a aussi été identifié comme prioritaire au Cap Haïtien. A Jérémie et Sainte Suzanne, les répondants ont mis la lumière sur le besoin de disposer de chauffage et de sources d'énergie.

Parmi **les obstacles** qui ne permettent pas aux ménages, selon ces derniers, de satisfaire leurs besoins de base, on retrouve notamment **des obstacles liés au manque d'accès à des sources financières et des opportunités de générer des revenus**. Les aléas climatiques, dont notamment les **périodes de sécheresse**, ont été identifiés comme l'un des obstacles de développer et de maintenir une activité agricole stable et rentable. Les **retards de paiement pour le travail salarié** ont, d'autre part, été soulignés dans deux communes. Les situations de **précarité économique et de chômage** ont été mentionnées dans tous les groupes de discussion. Certains ménages ont aussi rapporté des **situations de handicap physique** du ou de la cheffe de ménage, ne lui permettant plus de travailler et donc de satisfaire les besoins de son ménage. Davantage qu'en milieu rural, les participant.es des groupes de discussion de Cap-Haïtien et de Port-au-Prince mentionnent être touchés par **des situations d'insécurité** du fait de la présence de groupes armés dans la capitale. Ainsi, les participant.es de Cap-Haïtien rapportent avoir de nombreux échanges commerciaux avec Port-au-Prince qui sont mis à mal par l'insécurité sur les routes. Par ailleurs, l'absence de **services publics pour les études supérieures, un manque d'infrastructure, d'assistance sociale et de personnel médical** ont été rapportés en milieu rural. La difficulté d'accès à des services médicaux a aussi été attribué à leurs coûts élevés. En lien avec les besoins de base, une des **dépenses prioritaires** mentionnée dans tous les groupes de discussion concerne **l'éducation**. Pour **Port-au-Prince**, en plus des dépenses pour l'éducation des enfants, ce sont les dépenses pour l'eau de boisson et l'électricité qu'ils priorisent – l'eau est rapportée comme étant chère dans la capitale. Une différence est ici marquée entre la capitale et les autres communes. Pour les participants de **Cap-Haïtien, Maniche, Jérémie et Sainte-Suzanne**, les dépenses pour leur **santé** sont également une priorité.

Zoom sur le logement

Le **logement** fait partie des dépenses prioritaires les plus rapportées lors des groupes de discussion. Cette dépense est davantage rapportée par les participants vivant dans des milieux urbains plutôt que ruraux. Ainsi, à **Cap-Haïtien ou Port-au-Prince, l'accès au logement figure parmi l'un des besoins prioritaires non satisfaits les plus fréquemment mentionnés par les participants**.

Par ailleurs, un grand nombre de participants lors des groupes de discussion, notamment à Maniche et Jérémie, ont rapporté avoir des proches qui étaient partis s'installer à Port-au-Prince soit pour y étudier, soit pour travailler. Certains des proches de ces ménages ont dû **retourner dans leur ville d'origine à cause de la situation sécuritaire dans la capitale**. Cette dynamique de déplacement liée à l'insécurité a un **impact sur les conditions de logement** comme rapporté par un grand nombre de participants ayant mis l'accent sur le surpeuplement des ménages.

Zoom sur le Grand Nord

A **Cap-Haïtien** (milieu urbain), les participant.es ont mentionné le besoin de **se déplacer et de communiquer** comme étant des besoins de base. Quant à Sainte Suzanne, les besoins d'accès à la santé et au logement ont été fréquemment rapportés par les participants. Ces mêmes participants ont aussi mis l'accent sur le besoin d'accès à des moyens de communication (carte téléphoniques). Par ailleurs, **une différence de prix** a été rapportée concernant l'eau à des fins ménagères. A **Cap-Haïtien**, les personnes rapportent que l'eau achetée à cet effet est chère, alors qu'à **Sainte-Suzanne**, les personnes rapportent utiliser l'eau de surface, leur permettant de ne pas engager de dépenses à cette fin-là.

Zoom sur le Grand Sud

Lors des groupes de discussion à Maniche, un grand nombre de maisons ont été rapportées avoir été détruites lors du **séisme du 14 août 2021**, à la suite duquel des abris ont été construits pour les ménages étant restés dans la zone. En effet, parmi les cinq communes enquêtées lors des groupes de discussion, **Jérémie et Maniche** sont celles qui se trouvaient les plus proches de l'épicentre du séisme². Cela corrobore les données de l'Évaluation Multi-Sectorielle des Besoins (MSNA) 2022 en Haïti³, dans laquelle les ménages du département de la Grand'Anse sont parmi ceux rapportant en plus grande proportion le logement parmi leurs besoins prioritaires, et ceux du département du Sud dans une moindre mesure.



STRATEGIES D'ADAPTATION ET ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS

Dans les milieux ruraux, **l'élevage de bétail** et la **production agricole** ont été rapportés comme étant parmi les principales sources de revenu pour les habitants. Toutefois, il est à noter que les aléas climatiques, principalement liés aux sécheresses, ont impacté négativement la capacité de certains ménages à exercer ces activités, d'où les conditions de **chômage** rapportées. Ce phénomène a été mentionné dans les cinq (5) communes où les groupes de discussion ont été menés.

A **Cap-Haïtien, Sainte-Suzanne et Port-au-Prince**, l'ensemble des participant.es aux groupes de discussion ont mentionné qu'ils n'avaient **pas la capacité de mettre de l'argent ni des produits de côté à utiliser en cas de catastrophe naturelle**.

Parmi les catégories de **ménages les plus vulnérables**, dans les deux communes du Grand Sud, les participants ont identifié ceux ayant une femme **chefe de ménage veuve**, ceux dont le ou la chef.fe est **sans emploi** et ceux dont le ou la chef.fe est **malade ou en situation de handicap**. Les participant.es de Cap-Haïtien, Maniche et Port-au-Prince ont identifié les **ménages monoparentaux** ayant de nombreux enfants ou ceux dont le ou la chef.fe de ménage est **sans emploi** comme étant particulièrement vulnérables. Les participant.es de Port-au-Prince ont mentionné en particulier les **familles avec des chef.fes de ménage travaillant dans des activités de sous-traitance**, comme étant des ménages particulièrement vulnérables.

Face aux conditions de précarité, différentes **stratégies d'adaptation** ont été mentionnées par les participant.es ;

- Dans la plupart des communes, cela consiste en des **emprunts d'argent ou des achats à crédit** auprès de particuliers en Haïti ;
- Des **dons de proches et amis** (en partie de la diaspora, par des transferts internationaux) ont été rapportés à Cap-Haïtien, Sainte-Suzanne et Port-au-Prince ;
- Des **octrois de crédit**, sur base rotative et au travers des **mutuelles de solidarité** en Haïti⁴ ont été rapportés dans les groupes de discussions du Grand Sud (Jérémie et Maniche), avec en parallèle des difficultés rapportées pour rembourser ces crédits ;
- A Sainte-Suzanne, la principale stratégie d'adaptation était la **coupe d'arbres** pour pouvoir ensuite soit produire du charbon de bois, qui est utilisé comme combustible, soit à pouvoir vendre le bois sur le marché. Cette stratégie a aussi été mentionnée à Jérémie et à Maniche.
- D'autre part, certains participants ayant pris part au groupe de discussion à Port-au-Prince ont mentionné **le recours au travail informel**, notamment le trafic de moto. D'autres répondants à Port-au-Prince et Cap Haïtien ont évoqué la **mendicité** comme moyen d'accès à un revenu.
- Finalement, **le vol** a également été rapporté comme stratégie d'adaptation face aux conditions de précarité.

Outre la vente de produits agricoles et le coupe de bois à des fins de vente sur le marché, d'autres activités génératrices de revenu ont été rapportées par les participant.es aux groupes de discussion, tels que **l'emploi salarié** (Cap-Haïtien, Sainte-Suzanne, Port-au-Prince), **le travail de maçonnerie et le travail journalier sur des chantiers** (Jérémie), et le **commerce**, notamment la vente de produits et de services formels et informels (Jérémie, Cap-Haïtien, Sainte-Suzanne, Port-au-Prince).

Zoom sur les impacts négatifs de la déforestation et la sécheresse sur l'agriculture

Dans diverses communes où les groupes de discussion ont eu lieu, notamment à Sainte-Suzanne, Maniche et Jérémie, une forte utilisation du bois, coupé par les habitants, a été rapportée.

Cette situation entraînerait non seulement une carence en bois, mais aussi, et à plus forte raison, **une déforestation, qui selon les ménages, seraient en partie responsable de l'augmentation du phénomène de sécheresse rapporté par les ménages⁵**.

En conséquence, **la sécheresse est rapportée comme impactant négativement la capacité des ménages à subvenir à leurs besoins par la production agricole**.

Zoom sur les Madan Sara et les difficultés spécifiques rencontrées par les femmes

Dans le groupe de discussion à Jérémie, les **Madan Sara⁶** ont été mentionnées par l'une des participantes exerçant cette activité. Il s'agit généralement de femmes qui sont perçues comme contribuant à l'économie haïtienne du fait qu'elles assurent la distribution des produits agricoles des zones rurales, vers les différents marchés publics de la capitale. Elles louent généralement un camion pour y mettre les marchandises, pour aller ensuite les vendre à la capitale, ainsi que dans d'autres villes. Par ailleurs, cette participante a mis en évidence **les dangers auxquels font face ces femmes, notamment liés aux conditions de voyage et de transport de marchandises** ainsi qu'aux risques d'accident de la route. Cette même participante a aussi mis en exergue les **violences verbales sexistes** auxquelles elle est confrontée conjuguées aux **difficultés économiques la poussant à faire recours à des emprunts** pour répondre aux besoins primaires de son ménage.

Limites méthodologiques

Les résultats de cette analyse comportent certaines limites. Elles sont principalement liées à des contraintes de temps, un nombre réduit de communes a été sélectionné pour ce projet, ne permettant pas pleinement de rechercher de potentielles différences qui pourraient exister selon les milieux ruraux/urbains, ou notamment en fonction du genre.

D'autre part, compte tenu de la nature qualitative de l'approche méthodologique et de la conduite d'un seul groupe de discussion par commune, les résultats sont à considérer à titre indicatif uniquement.

Finalement, compte tenu de la méthode de sélection des participant.es aux groupes de discussion qui a été réalisée à travers l'identification de bénéficiaires de programmes de transfert monétaire, l'équipe d'évaluation a aussi fait recours à une approche de sélection des répondant.e.s dite de boule de neige pour combler le manque de données issues des listes de ciblage du Système d'information du ministère des Affaires Sociales et du Travail (SIMAST) et des ONGs opérant dans les zones concernées. Le recours à cette approche complémentaire peut notamment amener certains biais dans les critères de sélection.

Notes de fin de page

PAGE 1

¹ Un exode vers les zones urbaines est constaté, avec un déclin de la population rurale en % de la population totale.

« Population : plus de 130 mille personnes viennent s'installer, chaque année, dans les villes en Haïti, selon la Banque Mondiale », AlterPresse dans ReliefWeb, 2018 ; Population rurale (% de la population totale) – Haïti, données de la Banque Mondiale de 1960 à 2020.

PAGE 2

² Premiers enseignements sur le séisme du 14 août 2021 en Haïti, Institut de Recherche pour le Développement – France ;

³ Pour le détail des pourcentages, se référer au dashboard de la MSNA 2022

PAGE 3

⁴ Pour davantage d'informations sur les mutuelles de solidarité, se référer au Document d'information – Le secteur de la microfinance en Haïti – Banque de la République d'Haïti, p.4

⁵ Sur le lien entre déforestation et sécheresse, consulter le rapport de United Nations Convention to Combat Désertification

⁶ Concernant l'impact de l'insécurité sur l'activité des Madan Sara, voir : <https://imediaayiti.com/2022/09/30/haïti-linsecurite-tue-le-fonctionnement-de-s-madan-sara/>

AU SUJET DE REACH

REACH Initiative facilite le développement d'outils et de produits d'information qui renforcent la capacité des acteurs humanitaires à prendre des décisions basées sur des données dans les contextes d'urgence, de redressement et de développement. Les méthodes utilisées par REACH comprennent la collecte de données primaires et l'analyse approfondie, et toutes les activités sont menées par le biais de mécanismes inter-agences de coordination de l'aide humanitaire. REACH est une initiative conjointe d'IMPACT Initiatives, d'ACTED et de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche - Programme d'applications satellitaires opérationnelles (UNITAR-UNOSAT).